

**Compte rendu du cm  
du 04 avril 2019**

**1 – Approbation compte de gestion 2018**

Le conseil municipal DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2018, dressé par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**2 - Approbation compte administratif 2018**

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif 2018 qui est en parfaite adéquation avec le compte de gestion du receveur.

**BUDGET PRINCIPAL : compte administratif 2018**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b>	Section de fonctionnement	997 578,67 €	1 306 998,72 €
	Section d'investissement	1 020 031,63 €	1 157 996,91 €
<b>RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	Section de fonctionnement		309 420,05 €
	Section d'investissement		137 965,28 €
<b>RESULTAT ANTERIEUR INCORPORE</b>	Section de fonctionnement		104 848,79 €
	Section d'investissement		178 200,18 €
<b>RESULTAT ADMINISTRATIF</b>	Section de fonctionnement		<b>414 268,84 €</b>
	Section d'investissement		<b>316 165,46 €</b>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	603 620,56 €	330 565,35 €

**3 – Affectation du résultat 2018**

Le conseil a décidé d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement 2018 comme suit :

- pour 109 770.05 € à la section de fonctionnement du budget 2019
- pour 304 498.79 € à la section d'investissement 2019

Le conseil a décidé d'affecter l'excédent de la section d'investissement 2018 pour 316 165.46 € à la section d'investissement du budget 2019.

**4 – Taux d'imposition 2019**

Monsieur le maire propose au conseil de ne pas augmenter les taux.

**5 – Demandes de subvention 2019**

Le conseil municipal a attribué les subventions suivantes :

Comité de Jumelage	900 €
Club St Michel	500 €
Les Compagnons de Miramande	250 €
Club de Tarot	250 €
Aiguilhe Football Club	1 200 €
Aiguilhe Animation	2 000 €

Musique au Rocher	200 €
Secours Catholique	300 €
Secours Populaire	300 €
APE Ecole la Coustette	337.75 €
FNACA	320 €
JUSTICE ET PARTAGE	80 €
MELTING POTES	900 €
<b>TOTAL</b>	<b>7537.75 €</b>

## 6 – Budget Primitif 2019

<b>BUDGET PRIMITIF 2019</b>	
<b>Section d'Investissement</b>	
Charges de l'exercice	1 881 240.56 €
<b>Total des charges</b>	<b>1 881 240.56 €</b>
Produits de l'exercice	939 837.01 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	316 165.46 €
Réserves (excédent de fonctionnement capitalisé)	304 498.79 €
Virement de la section de fonctionnement	320 739.30 €
<b>Total des produits</b>	<b>1 881 240.56 €</b>
<b>BUDGET PRIMITIF 2019</b>	
<b>Section de Fonctionnement</b>	
Charges de l'exercice	834 221.75 €
Produits de l'exercice	1 045 191.00 €
Excédent prévisionnel d'exploitation	210 969.25 €
Résultat antérieur incorporé : excédent 2017	109 770.05 €
<b>Prélèvement pour l'investissement</b>	<b>320 739.30 €</b>

## 7 – Examen du rapport de la CLECT du 19/12/2018

Le conseil municipal a approuvé le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui s'est réunie le 19/12/2018 pour déterminer les impacts financiers consécutifs au transfert des compétences suivantes :

- Gendarmerie de Craponne
- Halle d'exposition de Saint-Paulien
- Gymnase de Saint-Paulien
- Embarcadère à Vorey

## 8 – Avenant au marché de rénovation thermique de la salle polyvalente

Le conseil a validé l'avenant n°01 concernant le lot n°03 Chapuis menuiseries extérieures pour un montant de 247.00 € HT.

Prochain conseil le 16 mai 2019.